



Centre des services
communautaires Vanier
Vanier Community
Service Centre



Politiques et procédures relatives à la COVID-19 Centre ON y va du Centre-est

Centre des services communautaires Vanier

Le Centre des services communautaire Vanier (CSC Vanier) a élaboré ce manuel de politiques et procédures sur le coronavirus COVID-19 en suivant les conseils énoncés dans les Directives opérationnelles du ministère de l'Éducation, ainsi que ceux fournis par Santé publique Ottawa (SPO) pour protéger la santé des familles qui participent à nos programmes et le personnel qui œuvrent auprès d'elles. Ce manuel est partagé avec la clientèle et tout le personnel du Centre ON y va du Centre-est. Ils devront signer un formulaire de consentement confirmant qu'ils ont lu la politique et qu'ils s'y conformeront.

Septembre 2020

Politiques et procédures relatives à la COVID-19 Centre ON y va du Centre-est

Chères familles du Centre ON y va,

Comme nous nous préparons à rouvrir nos portes après près de 6 mois de fermeture, nous aimerions souligner certains changements qui seront apportés à la programmation du Centre ON y va. Vu que la situation est nouvelle pour tous, nous reconnaissons que cette période de transition pourrait créer de l'angoisse pour certains. Cependant, soyez rassurés que l'équipe du Centre ON y va maintient son engagement à offrir un programme de qualité qui est à la fois sécuritaire, supportant, chaleureux, accueillant et amusant pour tous!

Avec de nouvelles politiques et procédures en place pour assurer la santé de tous, l'expérience sera sans doute différente mais le Centre ON y va demeurera un environnement qui promeut l'apprentissage et le jeu. Nous allons continuer de créer des opportunités de socialisation à distance, de création, d'exploration et d'apprentissage. Ce manuel se veut un guide explicatif des changements qui seront mis en place pendant cette prochaine phase de rétablissement de la pandémie de la COVID-19. La situation est sans précédent et évolue continuellement donc tout changement compris dans ce manuel sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Nous nous assurerons que tout changement soit réalisable et faisable pour le personnel, les enfants et les familles en suivant les directives de Santé Publique Ottawa ainsi que celles du Ministère de l'éducation. Vous êtes fortement encouragés à passer en revue ce manuel avant de participer à un de nos programmes. Si vous avez des questions concernant les politiques et procédures énoncées dans ce manuel, veuillez svp contacter l'équipe du Centre ON y va. Ces mesures sont en place pour assurer un espace de jeu sain, sécuritaire et agréable pour tous.

L'équipe du Centre ON y va du Centre-est

Avis de risque

En raison de la transmission communautaire de la COVID-19 à Ottawa, les personnes symptomatiques comme les personnes asymptomatiques risquent de transmettre la maladie. Bien que des mesures visant à tenter d'atténuer ces risques puissent être mis en œuvre dans les programmes, il est important que les clients et les employés soient sensibilisés aux risques et les comprennent.

Veillez consulter l'avis de risque ci-dessous :

Lorsque des enfants de plusieurs familles fréquentent un seul centre pour l'enfant et la famille ON y va afin de participer à des programmes en plein air ou à l'intérieur, on augmente le risque de transmission du virus de la COVID-19. Les enfants infectés du virus de la COVID-19 sont plus susceptibles que les adultes d'avoir des infections très légères ou de n'éprouver aucun symptôme du tout; or, ces enfants peuvent quand même transmettre l'infection à d'autres enfants et aux adultes dans le cadre des programmes des Centres ON y va.

Autrement dit, les enfants peuvent ramener à la maison l'infection contractée dans le cadre des programmes des Centres ON y va et y exposer d'autres personnes. Les centres ON y va sont dotés d'un processus de dépistage pour permettre de détecter les infections lorsqu'il y a des symptômes; toutefois, ce processus de dépistage ne permet pas de détecter les enfants ou les adultes infectés qui n'ont pas de symptôme au moment du dépistage.

Le risque d'infection grave par la COVID-19 augmente selon l'âge; il s'agit d'un facteur dont doivent tenir compte, pour ce qui est du risque qu'ils courent personnellement, les employés et les membres des familles plus âgés.

Directives pour les programmes du Centre ON y va du Centre-est

Inscriptions obligatoires

Chaque famille doit s'inscrire avant de participer aux programmes et services afin de réserver sa place. Les familles peuvent s'inscrire soit en ligne, soit par téléphone, et peuvent seulement participer à un (1) groupe de jeu en personne par semaine. Pour assurer la santé et la sécurité de tous, ainsi que pour respecter les directives concernant la distanciation physique, un nombre maximal de participants est établi pour chaque site selon le tableau ci-dessous. Les groupes de jeu sont d'une durée de 1 heure et 30 minutes pour permettre à l'équipe de bien nettoyer et désinfecter la salle avant le prochain groupe.

Les familles qui ne se sont pas inscrites à un programme ou à un service ne seront pas admises au Centre ON y va.

SITES	ADRESSES	CAPACITÉ MAXIMALE
CSC Vanier	270, av Marier, Vanier K1L 5P8	10
Maison Carson's	102-710 ch. Carson's Rd, Ottawa K1K 2H3	À déterminer
Pavillon Jules Morin	400 rue Clarence, Ottawa K1N 9K1	13
CRC Basse-Ville	40, rue Cobourg, Ottawa K1N 8Z6	9
Centre communautaire Richelieu-Vanier	300, av des Pères-Blancs, Vanier K1L 7L5	À déterminer
Centre communautaire Overbrook	33 rue Quill, Ottawa K1K 4E7	21
Centre communautaire Beacon Hill	2130, Radford Court, Gloucester ON K1J 8K1	À déterminer
Arena Earl Armstrong	2020, Ch. Ogilvie, Gloucester ON K1J 7N8	À déterminer
Site extérieur dans les parcs	Divers parcs à travers Ottawa-Vanier	15

Dépistage à la maison

En tout temps, les clients atteints d'une maladie infectieuse qui pourrait être contagieuse (COVID-19 ou autre maladie) ne doivent pas entrer dans un Centre ON y va alors qu'ils sont infectieux. Les maladies respiratoires et les maladies gastro-intestinales infectieuses en sont des exemples.

Cela dit, dans les 24 heures avant de se présenter en personne à un programme ou service pour lequel une famille est inscrit, chacune d'entre elles recevra soit un appel, soit un sondage par courriel, selon sa préférence, afin de vérifier qu'aucun membre de la famille ne présente des risques associés à la COVID-19 (voir questions de dépistage à la toute fin de ce document). S'il est déterminé qu'un des membres présente un risque, nous demandons à la famille de ne pas se présenter au groupe de jeu et d'aviser le Centre de leur absence. Ceci nous permettra d'inscrire une famille de la liste d'attente.

Il est fortement recommandé aux parents/tuteurs de prendre leur température ainsi que celle de leur(s) enfant(s) tous les matins avant de se rendre au Centre ON y va, toutefois, un membre du personnel prendra la température de tous les membres de la famille à leur arrivée au Centre.

Mesures de santé et de sécurité à mettre en place par le personnel qui fait le dépistage

Le membre du personnel qui prend la température applique la procédure d'hygiène des mains (lavage des mains ou désinfectant pour les mains), puis met un masque, des gants et une visière oculaire. Il utilise un thermomètre frontal sans-contact pour prendre la température de tous les membres de la famille et enregistre les résultats dans un registre.

Après avoir pris la température de tous les membres d'une même famille, le membre du personnel enlève et jette ses gants, applique à nouveau la procédure d'hygiène des mains (lavage des mains pendant 20 secondes ou désinfectant pour les mains) et désinfecte le thermomètre avant de prendre la température d'une autre famille.

Du désinfectant pour les mains contenant au minimum 60 % d'alcool est disponible à la station de dépistage. Les distributeurs sont gardés hors de la portée des jeunes enfants.

Registre des présences

Le personnel tient un registre de présence quotidienne indiquant le nom de chaque personne qui entre dans le Centre ON y va, le résultat de sa prise de température et la durée approximative de la visite. Si c'est la première fois que la famille participe à un programme ou un service du Centre ON y va, celle-ci doit également remplir un formulaire d'inscription plus exhaustif. Les registres sont conservés sur place et accessibles afin de faciliter la recherche des contacts si un cas ou une éclosion de COVID-19 était confirmé.

Détection des symptômes sur place

Toutes les personnes, c'est-à-dire les enfants, les parents, les tuteurs et tuteurs, les membres du personnel et les visiteuses et visiteurs, doivent faire l'objet d'une évaluation des symptômes avant d'entrer dans un centre ON y va. En arrivant sur place, chaque personne est donc accueillie par un membre de l'équipe qui est chargé de faire le dépistage. Le personnel utilise la liste de vérification de santé publique pour poser les questions aux parents et au personnel qui arrivent. Ce dépistage permet d'évaluer si la personne :

- 1) Présente des symptômes liés à la COVID-19 (via la prise de température)
- 2) A voyagé à l'extérieur du pays dans les derniers 14 jours
- 3) A été en contact rapproché avec une personne soupçonnée d'avoir contracté la COVID-19

Clients ou employés présentant des symptômes liés à la COVID-19

Toute personne ayant une température égale ou supérieure à 37,8 degrés Celsius, ou qui présente les signes/symptômes ci-dessous, ne sera pas autorisée à entrer dans le Centre et devra s'isoler pendant une période de 14 jours :

- Fièvre, toux et difficulté à respirer.
- Fatigue inexplicable, délire (une affection médicale grave qui implique la confusion, des changements de mémoire et des comportements bizarres), chutes, déclin fonctionnel aigu, aggravation des maladies chroniques, nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, frissons, maux de tête, laryngotrachéite aiguë ou perte du goût/de l'odeur.
- Symptômes respiratoires nouveaux ou qui s'aggravent : Mal de gorge, écoulement nasal, éternuements, congestion nasale, voix enrouée ou difficulté à avaler

Test de dépistage de la COVID-19

Les enfants, parents, tuteurs ou membres du personnel présentant des symptômes doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 et doivent demeurer à la maison et s'isoler pendant qu'ils attendent les résultats du test pour la COVID-19. Les instructions pour l'auto-isolement peuvent être consultées sur le site internet de SPO.

S'il ne subit pas de dépistage, le(les) clients ou le(les) employés doit(vent) demeurer à la maison et s'isoler pendant 14 jours à compter de l'apparition des premiers symptômes OU jusqu'à 24 heures APRÈS que les symptômes se soient ENTIÈREMENT résorbés, selon le délai le plus long

Les personnes ayant eu des contacts étroits avec le(les) client(s) ou le (les) employés symptomatiques au Centre ON y va au cours des deux jours précédents (48 heures avant l'apparition des symptômes) doivent être surveillées afin de détecter la présence de

symptômes et être groupées en attendant les résultats du(des) clients et de(des) employé(s). Si les résultats sont positifs pour l'un ou l'autre, d'autres tests pourraient être requis selon les directives de SPO.

Résultats négatifs suivant un test de dépistage de la COVID-19

Les personnes dont le résultat est négatif doivent être exclues des programmes et services des centres ON y va jusqu'à ce que 24 heures se soient écoulées depuis la disparition des symptômes (Il n'est pas nécessaire d'en aviser le bureau de SPO).

Résultats positifs suivant un test de dépistage de la COVID-19

Les personnes atteintes de COVID-19 seront exclues des programmes et services des centres ON y va pendant 14 jours après l'apparition des symptômes ou jusqu'à ce que Santé publique Ottawa ait approuvé le retour.

Clients ou employé ayant voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours

Les clients ou les employés ayant voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours (y compris aux États-Unis d'Amérique), doivent s'isoler à la maison pendant 14 jours et surveiller l'apparition de symptômes. S'il y a apparition de symptômes, un test de dépistage de la COVID-19 doit être subit et le(les) personnes(s) doivent rester isolé(s) jusqu'à ce que les résultats soient reçus.

Clients ou employés ayant été en contact rapproché avec une personne soupçonné d'avoir contracté la COVID-19

Les clients ou les employés ayant été en contact rapproché avec quelqu'un qui a obtenu un résultat positif pour la COVID-19, qui est soupçonné d'avoir la COVID-19, ou qui a de la fièvre, de la difficulté à respirer ou une toux qui a commencé dans les 14 jours suivant un voyage à l'extérieur du Canada (y compris aux États-Unis d'Amérique), doivent s'isoler à la maison pendant 14 jours et surveiller l'apparition de symptômes. Si les clients ou les employés fournissent des soins à cette personne (sans équipement de protection individuelle approprié), ou ont passé beaucoup de temps avec elle, eux aussi doivent s'isoler à la maison pendant 14 jours et surveiller l'apparition de symptômes. S'il y a apparition de symptômes, un test de dépistage de la COVID-19 doit être subit et le(les) personnes(s) doivent rester isolé(s) jusqu'à ce que les résultats soient reçus.

Signalement d'un cas confirmé ou soupçonné :

Le Centre ON y va a l'obligation de signaler les cas suspectés ou confirmés de COVID-19 en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé en communiquant avec Santé publique Ottawa et en complétant un formulaire d'incident grave. SPO donnera alors des directives précises sur les mesures de contrôle à prendre pour prévenir la propagation, et sur la surveillance des membres du personnel et des autres clients qui pourraient être infectés.

Un seul cas symptomatique de COVID-19 confirmé en laboratoire chez un membre du personnel, un enfant, un parent ou une tutrice ou un tuteur présent dans l'établissement pendant une période prolongée doit être considéré comme une éclosion confirmée de COVID-19, en consultation avec le bureau de santé publique local. Les éclosions doivent être déclarées en collaboration avec le centre ON y va et le bureau de santé publique local pour qu'un numéro d'éclosion soit fourni. La fermeture et la réouverture de Centre ON y va seront déterminées en consultation avec SPO.

Aménagement des espaces et distanciation physique :

Une fois admis dans le centre, le maintien d'une distance d'au moins deux mètres est exigé entre les personnes en tout temps. Les clients doivent suivre les indications au sol ainsi que sur les murs pour circuler dans l'édifice en toute sécurité.

Lorsque possible, nous privilégions les programmes extérieurs. Pour les activités à l'intérieur, il est fortement recommandé d'apporter le moins d'effets personnels de la maison car l'espace de rangement, notamment dans le vestiaire, est limité. Les clients sont encouragés de laisser leur poussette et/ou leur siège d'auto à la maison ou dans l'auto. Lorsque ceci n'est pas possible, des places désignées pour le rangement de poussettes, de sièges d'auto et d'autres effets personnels sont assignées. Les espaces de jeu intérieur sont aussi réaménagés afin de permettre une distanciation physique entre chaque famille. Les activités de chant sont à éviter.

Mesure d'Hygiène :

L'hygiène est encouragée régulièrement avant, pendant et après le programme (ou autre service) par le lavage des mains en fournissant à l'entrée, et à d'autres endroits stratégiques, du désinfectant pour les mains contenant de 60 à 90 % d'alcool. Pour les enfants, le lavage des mains avec de l'eau et du savon, pendant au moins 20 secondes, est préférable à l'utilisation de solution hydroalcoolique. À leur arrivée, les enfants sont donc dirigés avec leur adulte accompagnateur aux salles de toilette pour le lavage des mains avant de participer à un programme ou service du Centre ON y va. Aucune nourriture ou breuvage, à l'exception de bouteilles d'eau, sera permis dans le Centre ON y va. Nous encourageons les familles de prendre une collation avant leur arrivée au centre.

Le nettoyage et la désinfection des espaces, des jouets et de l'équipement :

Les surfaces fréquemment touchées sont nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour, car elles présentent un risque plus élevé de contamination : poignées de porte, interrupteurs, chasse d'eau et poignées de robinet, appareils électroniques, tables, etc. Ces surfaces, y compris les jouets et le matériel utilisés, sont lavées et désinfectées entre les séances.

Utilisation d'équipement

L'utilisation de l'équipement et des jouets, en particulier le partage des jouets, sera restreint. Nous privilégions le matériel à usage unique, qui peut être jeté à la fin de la journée (p. ex. : matériel de bricolage). Nous mettons à la disposition des enfants des jouets et du matériel faciles à nettoyer et à désinfecter (ex. : Nous évitons les peluches, les costumes, etc.). Les jouets et le matériel sont nettoyés et désinfectés après leur utilisation par un groupe. Tout jouet porté à la bouche sera désinfecté dès que l'enfant cessera de l'utiliser. Les objets qui ne se lavent ou ne se désinfectent pas facilement (p. ex., livres) sont entreposés dans un contenant scellé pendant au moins sept jours. Si certains objets doivent être partagés, ils seront nettoyés et désinfectés entre les utilisations. Tout matériel sensoriel offert (pâte à modeler, eau, sable, etc.) est réservé à l'usage d'un seul enfant. Pour le moment, la joujouthèque demeure fermée.

Les exigences d'utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI) :

Tous les membres du personnel des centres ON y va doivent porter un masque médical et une protection oculaire (p. ex., un écran facial) à l'intérieur. Tous les autres adultes (parents, tuteurs et tuteuses, et visiteuses et visiteurs) doivent porter un couvre-visage ou un masque non médical à l'intérieur du centre (consultez les renseignements sur l'utilisation des couvre-visages sur le site de l'Ontario consacré à la COVID-19). Les masques ne sont pas recommandés pour les enfants de moins de deux ans. Le port du masque n'est pas obligatoire à l'extérieur pour les adultes et les enfants si une distance d'au moins deux mètres peut être maintenue entre eux.

Certaines exceptions à la règle pourront être considérées dans les cas où :

- Une distance d'au moins deux mètres ne peut être maintenue entre les personnes à l'intérieur
- Dans les situations où un enfant ne tolère pas le masque
- En cas de problème de santé,
- Etc.

En ce qui a trait au port du masque médical, il faut se laver les mains avant de le mettre et, avant et après l'avoir enlevé. Consultez les ressources de Santé publique Ontario sur le port et la façon adéquate d'ôter le masque et la protection oculaire (p. ex., un écran facial).

Formation du personnel sur les mesures de santé et de sécurité :

Tous les membres du personnel des centres ON y va reçoivent une formation sur les mesures opérationnelles (santé, sécurité, etc.) avant d'offrir des programmes ou services.

Merci d'avoir pris le temps de prendre connaissance des nouvelles politiques et procédures! On a bien hâte de vous voir!



Centre des services
communautaires Vanier

Vanier Community
Service Centre



Ontario



Consentement de la politique sur le coronavirus COVID-19

J'ai lu la politique sur le coronavirus COVID-19, je consens à m'y conformer et je reconnais les risques d'exposition à la COVID-19 dans les programmes et services du Centre ON y va du Centre-est

Signature :

Date :

Veillez cliquer sur le lien ci-dessous pour signer le formulaire de consentement électronique :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=7kGEI79U6UipFBedmTV_eyJ0hyRhLO5EqWb2Ac_km1MFUNIA2Q1hXMzZHVUo2WUJLM1ZFT1g0WlIHwi4u

Formulaire de dépistage du client

1. Est-ce que l'un de vous présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre Oui Non
- Toux récente ou chronique qui s'est aggravée Oui Non
- Mal de gorge Oui Non
- Écoulement nasal Oui Non
- Mal de tête Oui Non
- Douleurs musculaires Oui Non

2. Est-ce que l'un de vous a été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou probable de Covid-19?

Oui Non

3. Est-ce que l'un de vous a eu un test de dépistage à la Covid-19 depuis moins de 21 jours ou êtes-vous en attente de résultats d'un test de dépistage?

Oui Non

4. Est-ce que l'un de vous a voyagé à l'étranger (y compris les États-Unis) au cours des 14 derniers jours?

Oui Non

Si vous répondez « oui » à une de ces questions, vous ne pouvez pas participer au programme. Veuillez svp aviser le Centre au 613.744.2892 x 1090 ou à EarlyONyva@cscvanier.com.